

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

**RÉUNION D'INFORMATION
POST-1IÈRE :**

**LE POST-BAC ET LE
NOUVEAU LYCÉE**



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

Rentrée 2018

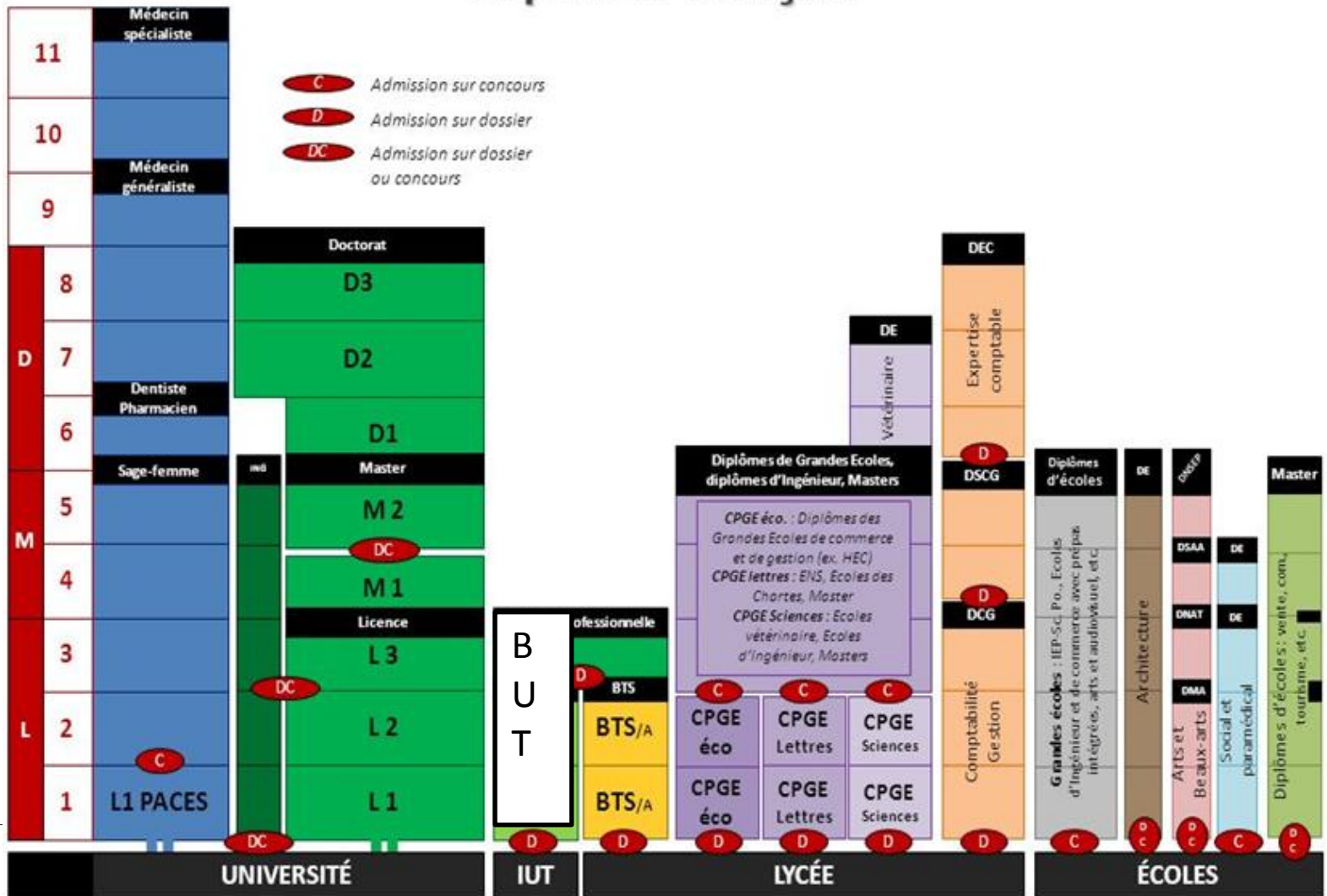


SOMMAIRE

- Le post-bac
- La voie générale
- La voie technologique
- Les épreuves du baccalauréat

SCHÉMA D'ÉTUDES SUPÉRIEURES EUROPÉEN LMD

Schéma de l'enseignement supérieur français



FOCUS SANTÉ

Je suis en terminale et je veux faire des études de santé

(maïeutique, médecine, odontologie et pharmacie)

Quelles formations me sont proposées par les universités ?

Deux exemples

Une licence avec une option « accès santé » *

Un parcours spécifique « accès santé », avec une option d'une autre discipline *

L.A.S

Sonia aimerait être pharmacienne ou chirurgien-dentiste et s'intéresse aux sciences.



PASS

Nicolas aimerait être médecin ou sage-femme et aime la littérature.



Elle choisit une licence de chimie qui correspond le mieux à ses projets et à ses points forts et qui propose des enseignements liés à l'option « accès santé »

Il choisit, dans une université ayant une faculté de santé, le parcours spécifique « accès santé » et prend une option lettres qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels

✓ Si Sonia valide sa 1^{re} année de licence, elle pourra candidater dans les filières de santé pharmacie ou odontologie

✗ Si Sonia ne valide pas sa 1^{re} année de licence, elle ne peut pas candidater aux études de santé

✓ Si Nicolas valide sa 1^{re} année de licence, il candidate dans les filières de santé médecine ou maïeutique

✗ Si Nicolas ne valide pas sa 1^{re} année de licence, il ne peut pas candidater aux études de santé ; il ne peut pas redoubler cette année

✓ elle est admise en 2^e année de pharmacie

✓ elle poursuit en 2^e année de chimie

elle peut redoubler cette 1^{re} année

elle peut se réorienter via **Parcoursup**

✓ il est admis en 2^e année de médecine

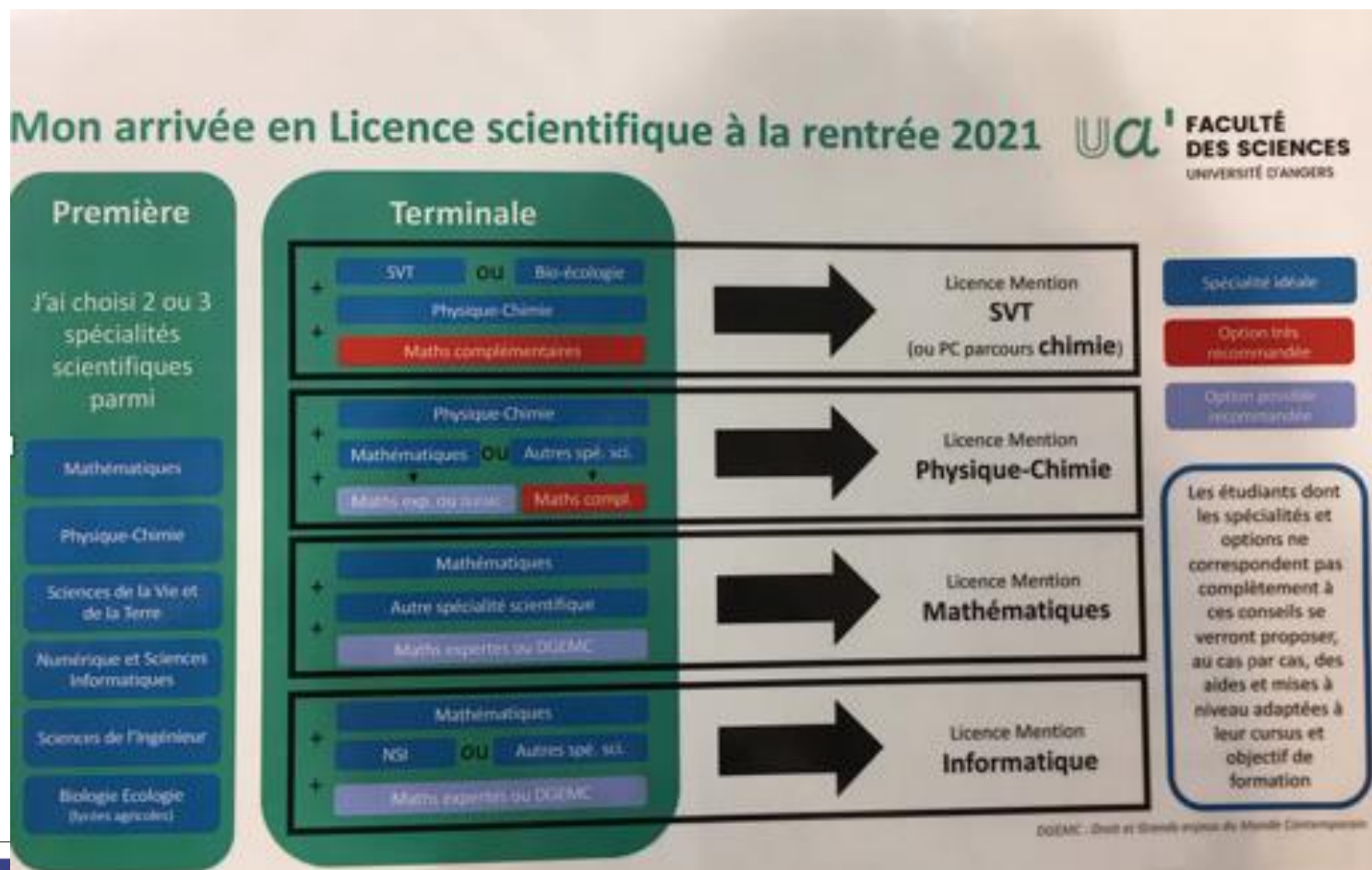
✓ il poursuit en 2^e année de lettres

il doit se réorienter via **Parcoursup**

et elle peut candidater à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire

et il peut candidater à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire

EXEMPLE: UFR DE SCIENCES ANGERS



Voie générale

La première et la terminale

LA SITUATION DEPUIS LE DEBUT D'ANNEE

■ Les lycées proposeront des enseignements de spécialité parmi les suivants :

- **Mathématiques**
- **Physique-chimie**
- **Sciences de la Vie et de la Terre**
- **Sciences économiques et sociales**
- **Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques**
- **Humanités, littérature et philosophie**
- **Langues, littératures et cultures étrangères: soit Littérature anglaise, soit Anglais Monde Contemporain (AMC)**

- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur
- **Littérature, langues et cultures de l'Antiquité**
- Arts (arts plastiques ou musique ou théâtre ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts)
- Biologie écologie (dans les lycées agricoles uniquement)

LES CHOIX POUR L'ANNEE DE TERMINALE

- Les élèves de la voie générale choisissent d'approfondir progressivement des **enseignements de spécialité**.
- Au deuxième trimestre de première: 2 **enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale** (6h hebdomadaires par spécialité)

LES CHOIX POUR L'ANNEE DE TERMINALE

- Des enseignements optionnels pour renforcer ses connaissances ou compléter son profil :
 - En première et en terminale les élèves de la voie générale pourront choisir un enseignement optionnel parmi :
 - Italien LVC
 - Arts Plastiques
 - Théâtre
 - LCA: Latin ou Grec (cumulable avec une autre option)
 - **En terminale, les élèves pourront également ajouter un enseignement optionnel (3h) pour enrichir leur parcours :**
 - « **Mathématiques expertes** » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
 - « **Mathématiques complémentaires** » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale

■ CHOIX ARRETE AU DEUXIEME TRIMESTRE (février)



C	VŒUX DE LA FAMILLE à remettre le 12/02/2021	DEUXIEME TRIMESTRE
<p align="center">Recueil des intentions d'orientation exprimées par la famille</p> <p>Pour la prochaine rentrée scolaire, la famille envisage :</p> <p><input type="checkbox"/> le passage en Terminale</p> <p>Spécialité à conserver A :</p> <p>Spécialité à conserver B :</p> <p>Je choisis de renoncer à la spécialité ci-dessous :</p> <p>.....</p> <p>Je choisis un enseignement optionnel spécifique de terminale (en plus de ceux éventuellement déjà suivis en 1^{ère}) DEFINITIVEMENT (aucune inscription ultérieure ne pourra être prise en compte)</p> <p><input type="radio"/> Mathématiques complémentaires (destiné aux élèves ayant renoncé à la spécialité mathématiques en fin de 1^{ère})</p> <p><input type="radio"/> Mathématiques expertes (destiné exclusivement aux élèves poursuivant la spécialité mathématiques en fin de 1^{ère})</p> <p>Je renonce à l'enseignement optionnel commencée en seconde du fait du choix d'un enseignement optionnel en mathématiques <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p><input type="checkbox"/> une autre orientation (à préciser)</p>		<p align="right">/ / 2021</p> <p align="right">Signatures</p> <p>➤ de l'élève</p> <p>➤ des parents</p>
D PROPOSITIONS PROVISOIRES DU CONSEIL DE CLASSE		
<p><input type="checkbox"/> Les vœux provisoires de l'élève semblent envisageables</p> <p><input type="checkbox"/> sous réserve du maintien des résultats</p> <p><input type="checkbox"/> sous réserve d'améliorations</p> <p><input type="checkbox"/> Les vœux ne semblent pas envisageables pour le(s) motif(s) suivant(s) :</p> <p><input type="checkbox"/> Le conseil de classe recommande plutôt :</p> <p><input type="checkbox"/> Recommandations sur les spécialités conservées (SPE) et sur les enseignements optionnels (EO)</p> <p>SPE :</p> <p>EO :</p> <p>A Angers, le / / 2021</p> <p>Signature du chef d'établissement :</p>		
E	VŒUX DEFINITIFS DE LA FAMILLE APRES AVIS DU CONSEIL DE CLASSE à remettre pour le 12/04/2021	
<p><input type="checkbox"/> le passage en Terminale</p> <p>Spécialité à conserver A :</p> <p>Spécialité à conserver B :</p> <p>Je choisis de renoncer à la spécialité ci-dessous :</p> <p>.....</p> <p>Je choisis un enseignement optionnel spécifique de terminale (en plus de ceux éventuellement déjà suivis en 1^{ère}) DEFINITIVEMENT (aucune inscription ultérieure ne pourra être prise en compte)</p> <p><input type="radio"/> Mathématiques complémentaires (destiné aux élèves ayant renoncé à la spécialité mathématiques en fin de 1^{ère})</p> <p><input type="radio"/> Mathématiques expertes (destiné exclusivement aux élèves poursuivant la spécialité mathématiques en fin de 1^{ère})</p> <p>Je renonce à l'enseignement optionnel commencée en seconde du fait du choix d'un enseignement optionnel en mathématiques <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p><input type="checkbox"/> une autre orientation (à préciser)</p>		<p align="right">/ / 2021</p> <p align="right">Signatures</p> <p>➤ de l'élève</p> <p>des parents</p>

Voie technologique

La première et la terminale

A LA RENTRÉE 2019 :

■ L'organisation en séries est maintenue

Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- S2TMD : Sciences et technologies du théâtre, de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

■ Des enseignements optionnels :

En première et en terminale, les élèves de la voie technologique pourront choisir deux enseignements optionnels (au plus) parmi :

- Langue vivante C (**uniquement en STHR**)
- Arts-Plastiques
- Théâtre

Toutes les séries* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

Enseignements optionnels

➤ Au choix en fonction de la série

Enseignements de spécialité

3 spécialités Première

STMG
Sciences et technologies du management et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

ST2S
Sciences et technologies de la santé et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

STHR
Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

STI2D
Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

TMD
Techniques de la musique et de la danse

- option instrument
- option danse

STL
Sciences et technologies de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

STD2A
Sciences et technologies du design et des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

2 spécialités Terminale

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion
- droit et économie

- chimie, biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement
- économie, gestion hôtelière

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique
- physique chimie et mathématiques

- option instrument
- option danse

(Rénovation en cours)

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

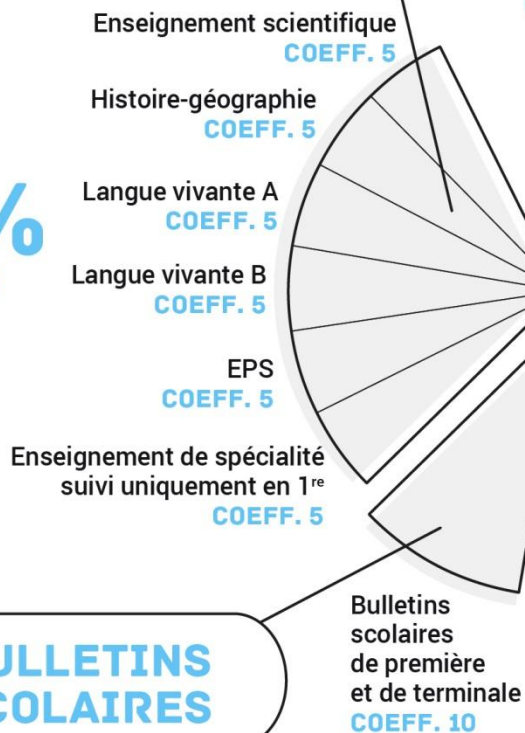
- analyse et méthodes en design
- conception et création en design et métiers d'art

(Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques)

Les épreuves du baccalauréat

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

40%
de la note
finale



BULLETINS SCOLAIRES

Philosophie
COEFF. 8

Grand oral
COEFF. 10

Enseignement
de spécialité
COEFF. 16

ÉPREUVES TERMINALES

60%
de la note
finale

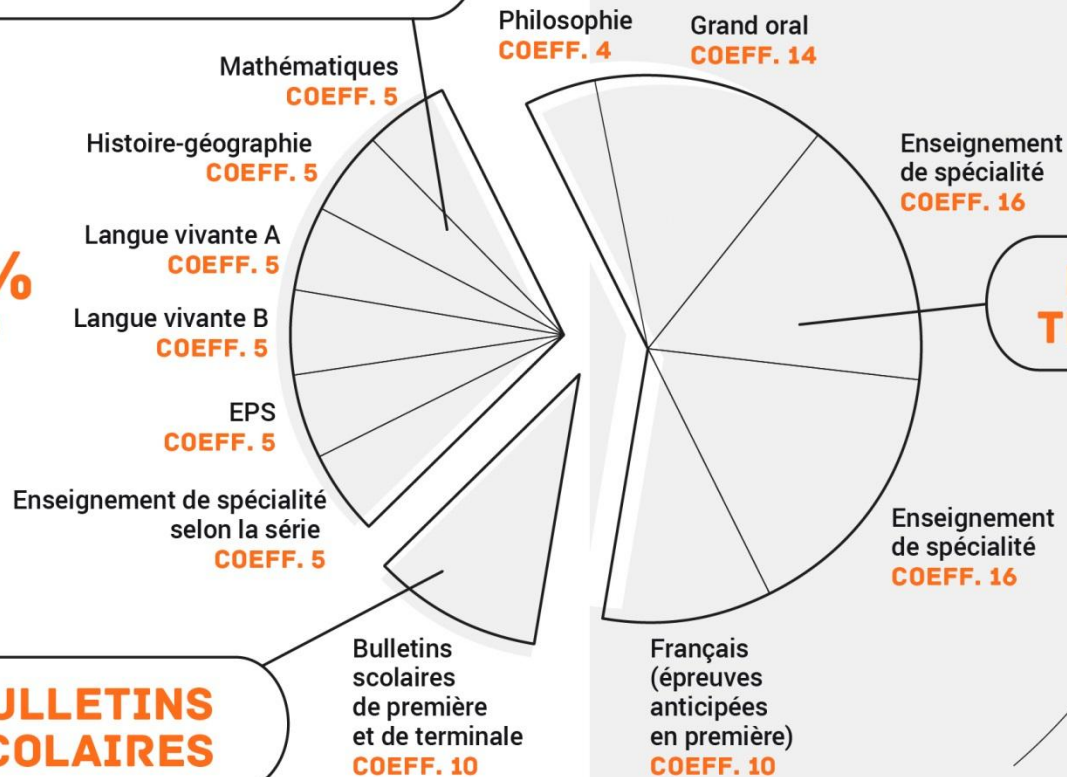
Enseignement
de spécialité
COEFF. 16

Français
(épreuves
anticipées
en 1^{re})
COEFF. 10

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

40%
de la note
finale

BULLETINS SCOLAIRES



Philosophie
COEFF. 4

Grand oral
COEFF. 14

Enseignement
de spécialité
COEFF. 16












ÉPREUVES TERMINALES

60%
de la note
finale

Enseignement
de spécialité
COEFF. 16

Français
(épreuves
anticipées
en première)
COEFF. 10

CALENDRIER DES ÉPREUVES communes DE CONTRÔLE CONTINU – voie générale

Première			Terminale		
1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre
	Histoire- géographie 				
	LVA / LVB 				
	Enseignement scientifique 				
	Enseignement de spécialité suivi uniquement en 1 ^{re} 		EPS 		
			Tout au long de l'année		



Durée des
épreuves :
2 H*



Dates fixées par
l'établissement



Sujets choisis
par
l'établissement
dans la banque
nationale
de sujets

*Sauf : **LVA/LVB** : au 2^e trimestre de 1^{re}, épreuve écrite d'1 h ;
au 3^e trimestre de 1^{re}, épreuve écrite d'1 h 30 ;
au 3^e trimestre de 1^{re}, une épreuve écrite de 2 h
et 10 min d'épreuve orale.

Spécialité arts : oral de 30 min

Calendrier des épreuves communes de contrôle continu – voie technologique

Première

1^{er} trimestre

2^e trimestre

3^e trimestre

Histoire-
géographie



LVA / LVB



Mathématiques



Enseignement de spécialité
suivi en 1^{re} uniquement



Terminale

1^{er} trimestre

2^e trimestre

3^e trimestre

EPS

Tout au long de l'année



Durée des épreuves :

2 H*



Dates fixées par l'établissement



Sujets choisis par l'établissement dans la banque nationale de sujets

*Sauf : **LVA/LVB** : au 2^e trimestre de 1^{re}, épreuve écrite d'1 h ;
au 3^e trimestre de 1^{re}, épreuve écrite d'1 h 30 ;
au 3^e trimestre de 1^{re}, une épreuve écrite de 2 h
et 10 min d'épreuve orale.

Spécialité innovation technologique (STIDD) : oral de 20 min.

Spécialité sciences de gestion et numérique (STMG) : oral de 20 min.

COMPOSITION DE LA NOTE DE CONTRÔLE CONTINU

COMPOSITION DE LA NOTE DE CONTRÔLE CONTINU (40%)

Cf. Arrêté du 16 juillet 2018 relatif aux modalités d'organisation du contrôle continu

- **Livret scolaire** : évaluation chiffrée annuelle des résultats de l'élève au cours du cycle terminal = **10%**
- **Épreuves communes de contrôle continu** : moyenne des notes obtenues = **30%**
- **Enseignement optionnel de LCA** : les points supérieurs à 10 sont affectés d'un coefficient 3 et s'ajoutent au nombre total de points obtenus au baccalauréat (« *bonus LCA* »).

ÉVALUATION CHIFFRÉE DE LA NOTE DE BULLETIN SCOLAIRE (10%)

Une note unique

- Basée sur la moyenne annuelle de tous les enseignements du livret scolaire
- Ne prend pas en compte les notes obtenues au titre des épreuves communes de contrôle continu
- Constituée de la moyenne des moyennes annuelles par discipline
 - en classe de première (coefficient 5)
 - en classe de terminale (coefficient 5)
- Validée lors du dernier conseil de classe de l'année de première et de terminale

Les enseignements optionnels

- Deux enseignements optionnels maximum sont pris en compte pour l'évaluation.
- Au-delà de deux options suivies, les deux meilleures moyennes sont prises en compte.
- Suite à l'application de cette règle, si la moyenne obtenue à l'option langues et cultures de l'Antiquité n'était pas prise en compte, le bonus éventuel (points de la moyenne au-delà de 10) s'ajouterait toujours au total des points obtenus par le candidat.

ÉVALUATION CHIFFRÉE DE LA NOTE BULLETIN SCOLAIRE (10%)

Sections linguistiques SELO et disciplines non linguistiques DNL

- Evaluations prises en compte dans le calcul de la note de livret quel que soit le nombre d'options suivies – hors note de contrôle continu obtenue à l'épreuve orale spécifique.
- Evaluations prises en compte pour l'année suivie (1^{ère} et/ou terminale)
- Donnent lieu à une indication SELO ou DNL sur le diplôme si elles sont suivies sur les 2 années

COMPOSITION DE LA NOTE FINALE D'ÉPREUVES DE CONTRÔLE CONTINU (30%)

■ Enseignements concernés :

- Histoire géographique
- Langue vivante A et B: **ce sont les enseignements suivis et définis à l'inscription en 1^{ière} (on ne change plus)**
- Enseignement scientifique (voie G) et mathématiques (voie T)
- EPS (en CCF)
- Enseignement de spécialité suivi uniquement en première
- ETLV (pour STMG): les élèves en STMG ont **obligatoirement** LVA anglais

■ Composition de la note des épreuves communes de contrôle continu (30%) :

- Pour chacun des enseignements, moyenne des notes obtenues lors des épreuves communes, quel que soit leur nombre
- Moyenne de tous les enseignements à part égale = note globale des épreuves de contrôle continu

LISTE DES EPREUVES

Contrôle continu	Voie générale	Voie technologique
Classe de première 1^{ère} série d'épreuves 2^e trimestre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Histoire géographique ▪ LVA ▪ LVB 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Histoire géographique ▪ LVA ▪ LVB ▪ Mathématiques
Classe de première 2^e série d'épreuves 3^e trimestre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Histoire géographique ▪ LVA ▪ LVB ▪ Enseignement scientifique ▪ Enseignement de spécialité de 1^{ère} 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Histoire géographique ▪ LVA ▪ LVB ▪ Mathématiques ▪ Enseignement de spécialité de 1^{ère}
Classe de terminale 3^e série d'épreuves 2^e trimestre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ LVA (écrit et oral) ▪ LVB (écrit et oral) ▪ Histoire géographique ▪ Enseignement scientifique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ LVA (écrit et oral) ▪ LVB (écrit et oral) ▪ Histoire géographique ▪ Mathématiques

Cadrage des épreuves : cf. [notes de service n° 2019-056 et suivantes du 18-4-2019](#)

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

LES EPREUVES FINALES



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

Calendrier des épreuves finales

60 % de la note finale

Première

sept.

janv.

juin

Français
écrit et oral



Terminale

sept.

janv.

mars

juin

Spécialités



Philosophie



Épreuve orale terminale



Durée des épreuves finales du baccalauréat général

Épreuves



Nature



Durée



Épreuves anticipées

Français	Écrite	4 h
	Orale	20 min

Épreuves finales

Philosophie	Écrite	4 h
Épreuve orale terminale	Orale	20 min

Épreuves de spécialité

Arts	Écrite / Orale	3 h 30 / 30 min
Biologie et écologie *	Écrite / Pratique	3 h 30 / 1 h 30
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	Écrite	4 h
Humanités, littérature et philosophie	Écrite	4 h
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales **	Écrite / Orale	4 h / 20 min
Littératures, langues et cultures de l'Antiquité ***	Écrite	4 h
Mathématiques	Écrite	4 h
Numérique et sciences informatiques	Écrite / Pratique	3 h 30 / 1 h
Physique-chimie	Écrite / Pratique	3 h 30 / 1 h
Sciences de la vie et de la Terre	Écrite / Pratique	3 h 30 / 1 h
Sciences de l'ingénieur	Écrite	4 h
Sciences économiques et sociales	Écrite	4 h

Durée des épreuves du baccalauréat technologique



Série

Toutes séries



Épreuves

Épreuves anticipées

Français

Épreuves finales

Philosophie

Épreuve orale terminale



Nature

Écrite

Orale



Durée

4 h

20 min

4 h

20 min

Épreuves spécialité

Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)	Chimie, biologie et physiopathologie humaines	Écrite	4 h
	Sciences et techniques sanitaires et sociales	Écrite	3 h
Sciences et technologies de laboratoire (STL)	Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	Écrite	3 h
	Physique-chimie et mathématiques	Écrite	3 h
Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)	Analyse et méthodes en design	Écrite	4 h
	Conception et création en design et métiers d'art	Pratique	4 h
Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)	Physique-chimie et mathématiques	Écrite	3 h
	Ingénierie, Innovation et développement durable	Écrite	4 h
Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)	Droit et économie	Écrite	4 h
	Management, sciences de gestion et numérique	Écrite	4 h
Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)	Économie-gestion hôtelière	Écrite	4 h
	Sciences et technologies culinaires et des services - Enseignement scientifique alimentation-environnement	Écrite et pratique	6 h